



**UNOPS unicef**



**Réunion conjointe des Conseils d'administration du  
PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM  
3 juin 2016**

**Activités dans les contextes fragiles, notamment dans les pays  
à revenu intermédiaire**

Document d'information établi conjointement par le PNUD (co-coordonateur, le FNUAP, l'UNOPS, l'UNICEF (co-coordonateur), ONU-Femmes et le PAM

## I. Introduction

1. La réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 exigera l'application d'une approche robuste et coordonnée pour remédier à la fragilité et bâtir des communautés pacifiques et résilientes. D'ici 2018, la plupart des personnes vivant dans la pauvreté extrême et environ 30 % des enfants du monde vivront dans des États affectés par la fragilité. La pauvreté, l'insécurité alimentaire, la rareté de l'eau et les conflits prolongés, alliés à la faiblesse des services sociaux, à l'inégalité des sexes, aux disparités ethniques et à la médiocrité de la gouvernance, figurent au nombre des principaux facteurs de fragilité. La mobilité des populations, y inclus l'urbanisation et les migrations internationales, peut être associée à la fragilité, soit en tant que facteur, soit en tant que mécanisme d'adaptation pour les ménages en quête de bien-être et de sécurité. Les personnes vivant dans un contexte fragile, en particulier les femmes et les enfants, sont fortement vulnérables aux effets des changements climatiques, aux catastrophes naturelles, aux crises économiques, à la malnutrition et aux urgences sanitaires.

2. Le débat mondial se détourne de l'identification des « États fragiles » pour se concentrer sur les « situations de fragilité ». Cette perspective sur la fragilité<sup>1</sup> est axée sur l'avenir et permet : a) d'appréhender de façon nuancée les divers niveaux de probabilité des risques et les divers degrés d'impact sur toute société; b) de mobiliser les efforts nationaux et internationaux de plaider en faveur de la prévention et de la préparation, d'appuyer ces efforts, et de s'attaquer aux causes profondes de la fragilité; et c) d'élargir le champ de l'analyse et d'opérer la jonction entre l'action humanitaire et le développement dans la lutte contre la fragilité au niveau infranational, transnational, régional et mondial. L'aspect infranational de la fragilité est d'une pertinence toute particulière pour les pays à revenu intermédiaire où peuvent se trouver des institutions efficaces, des systèmes de protection sociale opérants et des communautés cohésives en parallèle avec des poches de fragilité. Il est toutefois impératif d'accorder une attention spéciale aux pays qui présentent une forte concentration de situations de fragilité.

3. En 2011, en collaboration avec les Nations Unies, le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE), la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, le groupe du g7+ des États fragiles auto-identifiés comme tels, en tant que membres du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État (IDPS), ont donné leur adhésion à un accord dit « New Deal pour l'engagement dans les États fragiles. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) représente les Nations Unies au sein de l'IDPS, héberge la Facilité de mise en œuvre du New Deal et coordonne le Groupe de travail du New Deal.

4. Faisant fond sur le New Deal ainsi que sur d'autres efforts, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a adopté en octobre 2015 le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées et a reconnu que sa mise en application exigeait des interventions de toutes les parties prenantes. Ainsi qu'il est noté dans le récent rapport au Secrétaire général du Groupe de haut niveau sur le financement de l'action humanitaire, « la réussite ou l'échec de la réalisation [des objectifs de développement durable] dépendront de notre capacité ou de notre incapacité à relever le défi de la gestion de la fragilité et des risques ».<sup>2</sup> Le Secrétaire général a

---

<sup>1</sup> OECD draft working paper, [Towards a multidimensional concept of fragility, January 2016.](#)

<sup>2</sup> [High-Level Panel on Humanitarian Financing Report to the Secretary-General: Too Important to fail—addressing the humanitarian financing gap.](#) January 2016, p. 5.

appelé à une concentration de l'aide publique au développement (APD) en faveur des pays les plus touchés par la fragilité afin d'améliorer les perspectives de la réalisation des objectifs de développement durable<sup>3</sup>. En 2016, l'IDPS a prorogé le New Deal de cinq ans et a appelé la communauté internationale à profiter de l'élan donné par le Programme 2030 pour s'attaquer aux causes profondes de la fragilité. De même, venant compléter les accords mondiaux, le Programme de résilience de la mer Morte est un exemple d'initiative des pays à revenu intermédiaire en réponse à une crise prolongée.

5. Ces expériences améliorent la compréhension des processus, outils et mécanismes nécessaires à la collaboration en vue de la réalisation des cinq Objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État retenus en tant qu'étapes qui permettront aux pays d'échapper à la fragilité : politique inclusives; sécurité; justice; fondements économiques; revenus et services. Bien que l'objectif de développement durable soit universel, il a été inspiré par le succès des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État. Plus de 30 organismes se sont rassemblés sous l'égide du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) pour adopter une stratégie de simplification, d'accélération et de soutien aux politiques (MAPS), qui constitue une ressource pour les équipes de pays des Nations Unies œuvrant pour appuyer la réalisation du Programme 2030 au sein du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD)<sup>4</sup>. La MAPS est complétée par l'initiative de « préparation aux situations de fragilité »<sup>5</sup> des objectifs de développement durable.

## II. Principaux problèmes et défis

6. Bien que le concept émergent traite de la stigmatisation associée aux « États fragiles » et que la lutte contre la fragilité bénéficie actuellement d'un élan appréciable, il faudra faire face aux défis stratégiques et opérationnels énoncés ci-dessous au moyen d'une approche coordonnée entre les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les donateurs, les organisations de la société civile, les entités du secteur privé et les communautés affectées.

### A. Accès limité aux données désagrégées de qualité pour évaluer les vulnérabilités et cibler les groupes de population marginalisés

7. Pour que les objectifs de développement durable puissent être atteints, il faut que les populations vulnérables soient clairement identifiées, que les prestations des acteurs du développement et des pouvoirs publics soient alignées sur les aspirations des populations en matière de développement et que les programmes soient ciblés judicieusement et axés sur les

---

<sup>3</sup> United Nations, [One Humanity Shared Responsibility: Report of the United Nations Secretary-General for the World Humanitarian Summit](#).

<sup>4</sup> United Nations Development Group, '[Support to Resident Coordinators and UN Country Teams](#)'.

<sup>5</sup> Cette initiative a été présentée par le PNUD, par l'entremise du Groupe de travail des Nations Unies sur les questions de transition et toutes les entités de l'Organisation ont été invitées à collaborer à sa mise en œuvre. L'initiative, sur laquelle des consultations sont encore en cours, vise à aider les pays en situation de fragilité : a) à intégrer le Programme 2030 dans leurs stratégies, politiques et programmes de développement, en tenant compte de la dynamique en constante évolution des situations de fragilité; b) à renforcer les capacités d'exécution et de suivi; c) à identifier les facteurs de fragilité et de conflit violent ainsi que les autres risques pesant sur la réalisation des objectifs de développement durable et à appuyer des programmes ciblés visant à les éliminer, en commençant par réaliser les objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État du New Deal; d) à identifier les goulets d'étranglement et les facteurs favorables à la réalisation des objectifs de développement durable, et à élaborer une approche stratégique et par étapes de cette réalisation qui reflète les spécificités locales de la situation; e) à assurer la coordination du soutien des donateurs et à mettre les partenaires des pays en mesure de mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable prioritaires; et f) à obtenir tout autre soutien pertinent qu'ils pourraient demander.

résultats. L'obtention de données de qualité dans les situations de fragilité, en particulier de celles auxquelles les autorités de l'État n'ont pas accès, peut être difficile, voire périlleuse. Les avancées prometteuses réalisées dans le domaine des mégadonnées et de la télédétection permettent de compléter les statistiques officielles dans les situations de fragilité, bien que ces sources souffrent elles aussi de déficiences quant à leur exactitude ou se heurtent à des difficultés majeures liées à la sécurité<sup>6</sup>. Le manque de transparence et la politisation des données viennent compliquer encore les déficiences, de même que le manque de connaissances concernant les données de part de la population. Dans de nombreuses situations de fragilité, les systèmes de gestion des données – infrastructure, technologie, ressources humaines – soit ont été détruits, soit sont inexistantes. Il en est ainsi tout particulièrement au niveau infranational. Comme l'indique clairement la cible 18 de l'objectif de développement durable 17, des données désagrégées, par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, emplacement géographique et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays, sont nécessaires pour la mise en œuvre de mesures visant à la réalisation de tous les objectifs de développement durable au niveau local et national.

**B. La planification nationale du développement et l'investissement international dans le développement sont exposés à de multiples risques, notamment à la médiocrité et/ou l'insuffisance de la planification à long terme, à la rechute dans le conflit, aux catastrophes liées au climat, aux pandémies, à l'instabilité politique, à la faiblesse des capacités d'exécution, aux inégalités structurales, à la corruption et à l'imprévisibilité du financement du développement.**

8. En l'absence d'une planification robuste fondée sur la demande, il peut suffire d'un seul choc pour réduire à néant les acquis d'années de développement et faire revenir les pays en arrière, comme l'a démontré la crise de l'Ebola en Afrique de l'Ouest. La mise en œuvre de programmes de développement à calendrier prédéterminé est difficile et rien ne garantit que les résultats escomptés seront au rendez-vous. Les acteurs et les donateurs internationaux du développement ont généralement une forte aversion au risque et suspendent leur appui au développement dans les contextes fragiles lors du déclenchement des crises. Les initiatives de développement n'ont pas encore suffisamment intégré des approches de la gestion des risques axées sur la prévention. À cet égard, la gestion des risques et le renforcement de la résilience, notamment face aux changements climatiques, doivent être au cœur des préoccupations. Le trinôme changements climatiques, paix et développement fait l'objet depuis peu d'une attention accrue, alors que les changements climatiques portent déjà la fragilité à de nouveaux niveaux de par le monde, depuis les migrations induites par le climat jusqu'à la menace de sécheresses de longue durée et de réduction de la sécurité alimentaire et hydrique. Les changements climatiques figurent aujourd'hui au nombre des facteurs de fragilité les plus importants dans les pays à revenu intermédiaire et les pays les moins avancés, où ils menacent de réduire à néant des résultats de développement durement acquis pour des millions de personnes.

9. Depuis l'adoption du Cadre d'action de Hyogo en 2005, plus de 1,5 milliard de personnes ont été touchées par des catastrophes, les femmes, les enfants et les jeunes en situation de vulnérabilité l'ayant été de manière disproportionnée<sup>7</sup>. Il est important de tenir compte de l'inégalité des risques

---

<sup>6</sup> La télédétection n'est pas exacte à 100 %. Certaines valeurs provenant de la République arabe syrienne ont indiqué que le taux d'exactitude de l'infrastructure de télédétection n'était que de 30 %. Par exemple, les hôpitaux signalés comme ayant été endommagés ou détruits n'avaient été en fait que partiellement construits et n'avaient jamais été ouverts; de même, il est impossible de déterminer l'état de composantes d'infrastructure telles que les turbines électriques en examinant l'état des bâtiments où elles se trouvent.

<sup>7</sup> [Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, 2015–2030.](#)

liée à l'appartenance à l'un ou l'autre sexe, de renforcer les systèmes de gouvernance des risques de catastrophe et de favoriser la résilience des communautés pour pourvoir mettre en œuvre de manière efficace le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

### **C. Processus décisionnels qui ne tiennent pas compte des disparités, des inégalités et des injustices fondées sur sexe et l'âge**

10. Les environnements fragiles, en particulier les situations de conflit ou de post-conflit immédiat, sont fréquemment polarisés. L'espace politique y est recréé dans des enclaves d'intérêts à base identitaire qui se font concurrence pour obtenir les ressources de l'État et le pouvoir. On estime à 26 millions le nombre de femmes et de filles en âge de procréer qui vivent dans des situations d'urgence – et à un nombre bien plus élevé dans les situations à risque élevé et fragiles, dont les besoins en matière de santé sexuelle et reproductive font l'objet de fort peu d'attention. Les femmes sont confrontées à de multiples formes de discrimination, en particulier lorsque le legs des conflits violents et d'un état de droit et d'institutions faibles vient accroître l'impunité des auteurs de violences sexuelles et sexistes. Malgré l'adoption de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité, et notamment de la résolution 1325 (2000), sur les femmes, la paix et la sécurité, l'insécurité et la violence font obstacle à la participation des femmes et des filles à la vie politique, à la reprise économique et aux possibilités d'éducation. En dépit de remarquables progrès, la culture d'inclusion n'est pas encore fermement établie. Il y a eu certains efforts ciblés pour appuyer l'élection de femmes à des fonctions politiques. Cependant, après leur élection, les femmes bénéficient rarement de l'appui matériel et social dont elles auraient besoin pour résister dans l'espace politique agressif dominé par les hommes et pour faire passer les intérêts collectifs des femmes avant les intérêts du parti. L'appui en faveur de l'éducation des filles doit encore, dans la plupart des situations de fragilité, être étendu au-delà de l'enseignement primaire. Et une étude de 2015 a révélé que seuls 6 % de l'aide aux États fragiles sont alloués à l'égalité des sexes<sup>8</sup>

### **D. Attention insuffisante accordée aux liens entre l'action humanitaire et les activités de développement dans les situations de crise prolongée**

11. Il est rare que soit adoptée, dans les efforts nationaux et internationaux déployés dans les situations fragiles de crise prolongée, une approche globale favorable au lien action humanitaire-développement. Les interventions tendent à porter sur la résolution des manifestations humanitaires des crises plutôt que sur la prévention, l'accroissement de la résilience et la consolidation de la paix.

### **E. Déficit d'infrastructure**

12. L'infrastructure de base qui autorise un développement durable, facilite les interactions entre les divers groupes et attire les investissements du secteur privé reste insuffisante et présente un défi majeur dans les situations de fragilité. Dans les domaines de l'énergie, des transports, des télécommunications et de l'eau et de l'assainissement, l'infrastructure est souvent non existante ou en piètre état. L'infrastructure sociale, tels que les services de santé, l'enseignement et les marchés, est de même gravement affectée.

---

<sup>8</sup> OECD DAC Network on Gender Equality, '[Financing UN Security Council Resolution 1325: Aid in Support of Gender Equality and Women's Rights in Fragile Countries](#),' March 2015.

## **F. Faible développement du secteur privé dans les situations de fragilité**

13. Les investissements du secteur privé peuvent créer des emplois, impulser le développement de l'infrastructure et renforcer la normalisation de la situation et le sentiment de paix. Nombreux sont cependant les pays en situation de fragilité qui n'ont pas accès aux marchés internationaux du crédit : la fragmentation politique crée des obstacles administratifs supplémentaires; l'infrastructure de base, telle que les réseaux routiers et énergétique, n'existe pas ou est en piètre état; l'état de droit, les services de l'état civil et les autres systèmes d'information et de respect du droit de propriété sont faibles; les systèmes financiers et bancaires locaux sont inexistantes ou faibles; et le niveau des réserves de ressources humaines est très bas. En conséquence, le secteur privé investit rarement au-delà du secteur des industries extractives. La situation est encore aggravée par les entrepreneurs criminels qui minent l'autorité de l'État et renforcent la corruption de l'appareil administratif.

## **G. Prévisibilité et flexibilité limitées des financements et des mécanismes de financement**

14. L'APD joue un rôle important dans l'élimination de la fragilité et l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes<sup>9</sup>. Dans certains pays en situation de fragilité, elle constitue 55 % du produit national brut<sup>10</sup>. L'aide doit toutefois, pour obtenir des résultats concrets et exercer un effet de levier sur le développement durable, être d'un volume appréciable, ciblée, catalytique et soutenue. Le modèle actuel de l'aide présente un certain nombre de problèmes, notamment pour ce qui a trait à la lutte contre la fragilité. L'aide est généralement fragmentée, reflétant les intérêts nationaux du pays donateur, fortement préaffectée et à court terme. Certains donateurs investissent dans les pays avec lesquels ils ont des liens historiques, ce qui a pour effet de concentrer l'aide dans quelques États et de faire de la plupart des États en situation de fragilité des orphelins de l'aide<sup>11</sup>. Une autre difficulté tient au nombre croissant de pays donateurs qui utilisent l'APD en tant que prévention de l'extrémisme violent et riposte à la montée de la migration, agissant ainsi davantage sur les symptômes que sur les causes profondes et favorisant la riposte par rapport à la prévention.

## **H. Soutien limité au niveau infranational**

15. L'une des principales difficultés survenues dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement a été le manque de soutien et d'adhésion aux niveaux de base. Les instances gouvernementales locales et les acteurs locaux ont un rôle important à jouer dans la réalisation du programme de développement par la fourniture de services. Jusqu'à une date récente, la question de la gouvernance et des prestations de service au niveau local dans les situations de fragilité et de conflit a souffert d'une « négligence systématique » de la part de la communauté internationale et, de ce fait, les ressources des donateurs allouées directement aux problèmes de gouvernance

---

<sup>9</sup> Voir *The End of Poverty* (2005) de Jeffrey Sachs où l'auteur avance l'argument qu'avec un investissement d'APD ciblé d'un volume suffisant pour relever les défis de la fragilité, nous pourrions éliminer la pauvreté et la fragilité durant notre génération. William Easterly, dans son ouvrage *The White Man's Burden*, tient les modalités d'administration de l'aide responsables de l'accroissement des lourdeurs administratives et de la corruption ainsi que du manque de progrès du développement durable dans les situations de fragilité. Paul Collier, dans *The Bottom Billion: Why the Poorest Countries are Failing and What We Can Do About It*, fait valoir que le milliard d'habitants les plus démunis, dont beaucoup vivent dans des situations de fragilité, est prisonnier des conflits violents, du mésusage des ressources naturelles, de l'insécurité de régions entières et d'économies nationales faibles et de dimensions négligeables dans les États fragiles.

<sup>10</sup> Organisation for Economic Co-operation and Development. *Fragile States 2014: Domestic Revenue Mobilisation in Fragile States*, Paris, OECD-DAC, 2014.

<sup>11</sup> Ibid.

infranationale dans les États fragiles en situation de conflit restent marginales<sup>12</sup>. On reconnaît largement aujourd'hui l'importance, pour la stabilité et le relèvement au lendemain des conflits, du rétablissement des capacités des systèmes locaux de gouvernance et en particulier des administrations locales ainsi que celle de l'habilitation de ces systèmes à accroître la résilience des communautés locales. La promotion de l'inclusion de groupes précédemment exclus, tels que les femmes, les jeunes et les minorités ethniques, dans tous les aspects de la gouvernance locale relève de la même démarche.

### III. Enseignements tirés

16. Ces dernières années, les organismes des Nations Unies ont tiré de leurs actions visant à s'attaquer aux causes profondes de la fragilité et à ses facteurs les enseignements essentiels suivants qu'il s'agit à présent d'amplifier et d'étendre pour accroître l'impact du développement.

#### **A. Les actions renforcées et cohérentes dans les domaines des interventions humanitaire, de la consolidation de la paix et du développement peuvent accélérer la sortie de la fragilité et accroître la résilience.**

17. Les actions pertinentes exigent des données factuelles solides provenant d'analyses et d'une vision partagées. Une compréhension commune de la part de tous les acteurs (y inclus dans les domaines de la politique, de la paix et de la sécurité, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, du développement et de l'action humanitaire) du contexte, des causes profondes de la fragilité et des besoins et priorités dans l'immédiat et à long terme lors des crises prolongées et liées aux conflits est indispensable pour identifier, concevoir et mettre en œuvre des programmes adaptés au contexte. Dans la Corne de l'Afrique, l'Autorité intergouvernementale pour le développement mène des actions de planification conjointe qui tirent parti de plateformes communes de gestion des données et d'alerte avancée. L'Unité d'analyse de la résilience – appuyée collectivement par le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) – effectue des analyses intégrées qui éclairent les politiques et les actions et protègent les fondements du développement. Au moyen du Plan régional pour les réfugiés et la résilience conçu pour faire face à la crise syrienne, les organismes des Nations Unies mènent conjointement des activités de planification et de programmation pour gérer la situation humanitaire. La plateforme commune de l'Union européenne, du Groupe de la Banque mondiale et des Nations Unies a permis de monter une riposte coordonnée en vue du relèvement en phase de post-catastrophe et de post-conflit dans quelque 35 pays en situation de crise, notamment dans le contexte de la récente épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest. La mise en œuvre du New Deal en Somalie a réuni le système international de développement et permis d'obtenir des résultats cohérents en matière de développement, de consolidation de la paix et de résilience.

18. Les enseignements tirés de ces efforts montrent qu'avec une approche cohérente et harmonisée, les incitatifs voulus pour renforcer le leadership national et local et un investissement suffisants dans les capacités des ressources humaines, les services sociaux de base et les institutions garantes de l'état de droit, le potentiel d'instauration d'un développement durable s'accroît considérablement. La Banque mondiale a noté que la réduction ou la sortie de la fragilité

---

<sup>12</sup> Seulement 1,2 % de l'APD totale a été alloué à un groupe de 39 États fragiles en 2014 (données du CAD/OCDE).

ont des retombées positives (dans les domaines de la paix et de l'économie) dans les pays voisins ainsi qu'au niveau mondial<sup>13</sup>.

### **B. Un leadership national et local inspirant et inclusif peut aider à lever les obstacles au développement durable et mettre fin aux situations de fragilité.**

19. Lors des premiers stades de la planification du développement, les investissements dans les systèmes de gestion des données, les capacités des ressources humaines, la technologie et le leadership local émergent (en particulier celui des femmes et des jeunes) peuvent accélérer le développement dans les situations de fragilité. Il est d'une importance essentielle pour la durabilité de consulter les groupes et les communautés les plus marginalisés et de leur donner voix au chapitre sur les façons de faire face à la vulnérabilité et sur les modes de conception et d'apport de l'appui au développement. La mise en œuvre de l'engagement du Secrétaire général d'allouer au minimum 15 % de tous les fonds de consolidation de la paix à l'égalité des sexes a eu un effet catalytique sur l'appui au développement du leadership des femmes.

### **C. L'expansion des systèmes de protection sociale dans les situations de fragilité peut réduire les risques et (re)donner confiance dans les systèmes nationaux.**

20. Les travaux effectués par plusieurs organisations, telles que la Banque mondiale, l'UNICEF, le PAM et le PNUD, montrent qu'il est possible de développer et de renforcer les systèmes de protection sociale dans les zones en situation de fragilité et de conflit, notamment en Afghanistan, au Burundi, dans l'État de Palestine, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen. Même lorsque les dispositifs de protection sociale font défaut, les acteurs humanitaires plaident en faveur de l'élaboration de tels dispositifs et contribuent à leur mise en place initiale.

### **D. Un recours accru à l'innovation et aux technologies nouvelles peut favoriser le développement et réduire la fragilité, même dans les situations de crise humanitaire.**

21. Les technologies mobiles à moindre coût s'avèrent d'une utilité croissante pour engager les communautés dans le cadre d'approches participatives, recueillir et analyser les données en temps réel, transférer des fonds aux personnes touchées par les crises et renforcer les marchés locaux et les systèmes de prestation de services. L'accroissement du rôle des femmes dans l'innovation, la science et la technologie peut renforcer la résilience des communautés. Par exemple, l'émission de cartes d'identité à puce électronique aux femmes déplacées peut réduire les coûts transactionnels, faire en sorte que les femmes et les hommes bénéficient de l'aide humanitaire sur un pied d'égalité et réduire les risques de violence sexiste. Elle peut également conférer une identité civile et financière aux femmes pour faciliter leur participation aux efforts de relèvement précoce et pour relier l'action humanitaire et les efforts de développement.

22. Les approches novatrices telles que la Mutuelle panafricaine de gestion des risques, l'Initiative R4 en faveur de la résilience des communautés rurales et l'Indice de gestion des risques offrent des stratégies d'atténuation des risques, de partage des risques, de transfert des risques et de prises de risques prudentes pour faire face aux situations de fragilité. La technologie RapidPro permet un suivi et un engagement des populations en temps réel à grande échelle. Plusieurs gouvernements ont adopté des outils pour recueillir les points de vue des communautés afin de contribuer à la formulation d'activités de programmes (par exemple pour clarifier les messages sur

---

<sup>13</sup> Association internationale de développement, [États fragiles : Approches opérationnelles et financement](#), juin 2007. ([Rapport complet disponible en anglais.](#))



l'Ebola pouvant sauver des vies au Libéria et en Sierra Leone au moyen de U-Report) et pour effectuer un suivi et mener un dialogue en temps réel (sur l'assiduité des enseignants et des élèves, l'assainissement et la violence en milieu scolaire en Ouganda, en République centrafricaine, au Nicaragua, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Pérou et au Zimbabwe au moyen d'EduTrac).

### **E. L'élimination des obstacles à la paix peut accroître et maintenir les acquis du développement.**

23. Les Objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État ont été conçus sur la base de l'hypothèse que l'élimination des obstacles à la paix peut accélérer le développement. Selon l'examen indépendant du New Deal, les mesures associées à ces objectifs dans les pays du G7+ ont contribué à l'obtention de progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Des organismes des Nations Unies ont ciblé conjointement les obstacles à la paix par le biais du Point focal mondial sur l'état de droit et au moyen de stratégies et de programmes conjoints de consolidation de la paix. Le déploiement de conseillers pour les questions de paix et de développement a permis de fournir des analyses aux coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies et d'appuyer la conception de projets de consolidation de la paix, de prévention des conflits et de cohésion sociale. L'expérience acquise dans les crises prolongées démontre que l'interruption des études ou l'absence d'études sont des facteurs contributifs importants de la vulnérabilité et de la fragilité intergénérationnelles prolongées<sup>14</sup>, et que les inégalités en matière d'éducation contribuent à la fragilité et sont un moteur de conflit<sup>15</sup>. Le bon fonctionnement du système d'enseignement est une indication de stabilité et d'un retour à la normale et il jette les fondations de la paix et de l'investissement dans l'avenir. Le GNUD a adopté un outil d'analyse des conflits et du développement, actuellement utilisé dans plusieurs pays, pour éclairer la formulation du PNUAD.

## **IV. Conclusion**

24. Les multiples interdépendances présentes dans notre monde complexe exige qu'il soit mis fin à la planification à court et moyen terme compartimentée, de manière à concevoir des actions collectives et cohérentes éclairées par les enseignements tirés de l'expérience. L'approche MAPS du GNUD et la collaboration planifiée du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes, de l'UNOPS, du PAM et d'autres entités des Nations Unies pour appuyer la mise en œuvre du Programme 2030 dans les situations of fragilité représentent donc une occasion idéale.

25. L'engagement réitéré de relier l'action humanitaire, la consolidation de la paix et les activités de développement doit s'accompagner de la formulation de plans nationaux à bases factuelles reposant sur une évaluation et une analyse multirisques conjointes et viser à l'élaboration de systèmes et de communautés résilients.

26. Globalement, la part des financements alloués aux situations de fragilité doit être accrue et toutes les ressources de l'action humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix doivent être utilisées de manière optimale pour renforcer les capacités et les institutions nationales,

---

<sup>14</sup> Overseas Development Institute, 'A common platform for education in emergencies and protracted crises: Evidence paper', 11 March 2016.

<sup>15</sup> Family Health International 360, '[Horizontal Inequality in Education and Violent Conflict: Literature Review](#)', Washington, D.C., Learning for Peace and UNICEF, February 2015.

réduire les besoins d'aide humanitaire et favoriser les investissements directs étrangers et les recettes nationales dans le long terme. Il s'agira d'accorder une attention particulière aux programmes sensibles aux sexospécificités et d'adopter une approche prospective en matière de gestion des risques. Il faudra également accélérer les efforts visant à favoriser un relèvement résilient dans les situations d'après-crise.

27. Les autorités gouvernementales qui s'emploient à réduire la fragilité doivent être soutenues afin de créer un environnement habilitant pour attirer et réglementer les investissements du secteur privé au moyen d'une diminution des risques et de la recherche de solutions novatrices pour prendre en charge les coûts élevés d'assurance pour l'activité économique dans les situations de fragilité, en évitant les entreprises qui transfèrent les coûts.

28. En dernière analyse, le succès dépendra de la mise en place de systèmes respectueux des droits de la personne et de la dignité humaine, qui sont alignés sur les aspirations des femmes et des jeunes, qui offrent aux enfants des espaces sûrs et des possibilités d'éducation, et dont les administrateurs sont responsables envers les personnes les plus vulnérables aux risques et aux chocs.

#### **Annexe. Points et questions pouvant faire l'objet de débats éventuels lors de la réunion conjointe des Conseils d'administration**

1. En quoi les efforts collectifs des Nations Unies ont-ils aidé les pays à faire face à la fragilité pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et comment peut-on tirer parti de ces efforts pour favoriser la réalisation des objectifs de développement durable dans les situations de fragilité ?
2. Quelles sont les approches novatrices nécessaires pour renforcer le financement de la réalisation des objectifs de développement durable dans les situations de fragilité ?
3. Quels sont les obstacles aux investissements du secteur privé dans les situations de fragilité et comment peut-on tirer parti de l'APD pour encourager ces investissements par un effet de levier ?
4. Quels sont les éléments clés sur lesquels doit porter notre attention pour fonder notre travail sur une base solide d'analyse, de partage et d'atténuation des risques ? Quelles sont les aspects de la fragilité qui sont liés à l'environnement et aux changements climatiques ?
5. Comment les mesures de planification préalable et de prévention peuvent-elles être appliquées plus systématiquement pour agir contre les facteurs de fragilité et réduire la force de l'impact sur les populations à risque ?
6. Quelles sont les possibilités de collaboration en vue de l'adoption d'approches de la programmation sensibles aux situations de conflit ?
7. Quels sont les aspects de la fragilité liés aux sexospécificités et aux inégalités et comment peut-on les prendre en compte collectivement pour favoriser la réalisation des objectifs de développement durable dans la perspective de ne laisser personne en arrière ?
8. Comment les investissements dans le bien-être général des enfants peuvent-ils réduire la fragilité et jeter les fondations d'un avenir meilleur ?

---